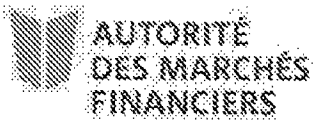


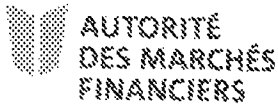
Me Larochelle,

Je vous transmets ici une lettre de M. Eric Stevenson, surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution à l'Autorité des marchés financiers.

Recevez, Me Larochelle, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nicole Beaulieu
Surintendance de l'assistance aux clientèles et
de l'encadrement de la distribution
Autorité des marchés financiers
Tél. : 418 525-0337, poste 4702
Sans frais : 1 877 525-0337, poste 4702
nicole.beaulieu@autorite.qc.ca
www.lautorite.qc.ca





Québec, le 8 janvier 2015

Maître Jacques Larochelle
75, rue St-Jean
Québec (Québec)
G1R 1N4

Objet : Votre lettre du 22 décembre 2014
Association professionnelle des conseillers en services financiers
Re / Projet de migration des sections

Maître Larochelle,

La présente accuse réception de votre lettre du 22 décembre dernier, dans laquelle vous formulez des interrogations sur les étapes du processus d'approbation du projet de migration des sections régionales de la Chambre de la sécurité financière.

Comme je vous l'expliquais dans ma lettre du 17 novembre 2014, le processus d'approbation des modifications aux règles et règlements relatifs au projet suit son cours et la Chambre doit procéder à une consultation sur ces modifications.

C'est aujourd'hui que s'amorce cette étape de consultation publique, laquelle se terminera le 9 février prochain. Cette consultation est tenue conformément à l'article 74 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* et au Plan de supervision de l'Autorité des marchés financiers à l'égard de la Chambre de la sécurité financière. L'Autorité des marchés financiers rendra une décision au terme de cette consultation et nous vous assurons à nouveau que tous les mémoires soumis seront analysés par elle.

Je vous prie d'agréer, Maître Larochelle, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le surintendant de l'assistance aux clientèles
et de l'encadrement de la distribution

Eric Stevenson